

Regards d'Ambert

Septembre 2023

Numéro 11

Magazine d'information de la Ville d'Ambert

• La vie - La ville - L'avenir •



EAU POTABLE. Des enjeux aujourd'hui pour demain

ASSOCIATIONS

Les féminines
à l'heure de la rentrée

Pages 6-7

COUPE DE FRANCE DES RALLYES

La touche Finale !

Page 8

SANTÉ

Maison de santé et
laboratoire opérationnels

Page 10



- 3 Dans les villages**
- La Vernadelle ou le jardin des aulnes
- 4-5 Dossier**
- Approvisionnement en eau potable
- 6-8 Associations**
- Handball club ambertois
- Pôle performance cycliste
- Ambert Livradois Sud FC
- Finale de la Coupe de France des Rallyes
- FOCUS - La rentrée des associations
- 9 Nouveaux commerces**
- 10-11 Santé**
- Maison de santé "Philippe L'Héritier"
- Accueil de jour CLARA
- Institut de formation d'aides-soignants
- 12-13 Les actus**
- Ambert en Rose
- Carte d'identité et passeport
- Accueil des nouveaux arrivants
- Prolifération des pigeons
- 14 Dans les services**
- École municipale de musique
- Forum jeunes
- 15 Expression des élus**

Regards d'Ambert

Mairie d'Ambert - Service Communication
37, boulevard Henri IV - 63600 Ambert
Tél. : 04 73 82 07 60 - communication@services-ville-ambert.fr

Directeur de publication et responsable de la rédaction.
Guy Gorbinet, Maire d'Ambert

Rédaction, maquette et réalisation. Service communication avec le concours de la commission communication et des services municipaux - GRAHLF - Michel Boy

Photographies et illustrations. Mairie d'Ambert et archives
Page 3 : GRAHLF / Page 8 : source FFSA / Page 11 : CLARA /
Page 13 : Martial Delorme - Le cliché auvergnat /
Page 14 : Forum jeunes / flaticon.com

Impression. Imprimerie Cavanat

Diffusion. La Poste - En ligne sur www.ville-ambert.fr

Tirage : 3.750 exemplaires • Dépôt légal : Déclaration globale annuelle
ISSN : 2650-6874



Retrouvez tous les numéros de Regards d'Ambert sur www.ville-ambert.fr

Regards d'Ambert est imprimé sur un papier issu de forêts gérées durablement.



Chères Ambertoises, chers Ambertois, **Nous avons vécu une saison estivale exceptionnelle avec de grands succès pour l'ensemble des manifestations sportives, culturelles organisées par le monde associatif ou la Commune** (Les Mercredis en Éventail, Cyclo Les Copains, Rand'Auvergne, feu d'artifice du 13 juillet avec la présentation des pompiers et des gendarmes, Fourmofolies, concert du Festival de la Chaise Dieu...)

Tout ceci montre notre ville avec ses habits de lumière et contribue à son attractivité. Bien évidemment, cette liste n'est pas exhaustive et d'autres événements ont participé au dynamisme de notre collectivité.

Les agents communaux ont encore été à la hauteur de ces différents challenges et ont montré leur compétence, leur réactivité et leur esprit d'initiative. C'est une grande fierté pour la Commune et pour son Maire d'avoir des agents motivés.

Les mois de septembre et d'octobre 2023 devraient être dans la même lignée avec des manifestations, pour certaines inédites, dans les domaines sportifs, culturels, humanitaires, et en faveur du développement durable. Le point d'orgue sera, sans aucun doute, la Finale de la Coupe de France des Rallyes 2023 qui devrait drainer plusieurs milliers de spectateurs sur notre territoire. Nous devons être à la hauteur de cet événement qui va mettre notre commune au-devant de la scène médiatique. La vie quotidienne des Ambertois risque d'être bouleversée pendant cette période.

Sur les projets à venir, l'ancienne caserne des pompiers a été totalement déconstruite, dès que nous aurons les premières esquisses du projet OPHIS, elles seront présentées en conseil municipal et également aux habitants du quartier concerné. Nous les remercions d'ailleurs pour leur compréhension et leur bienveillance lors de la phase de déconstruction.

Depuis la fin du mois d'août, le lancement du réaménagement de l'îlot des Chazeaux est d'actualité avec les premiers échanges Commune - bureau d'études.

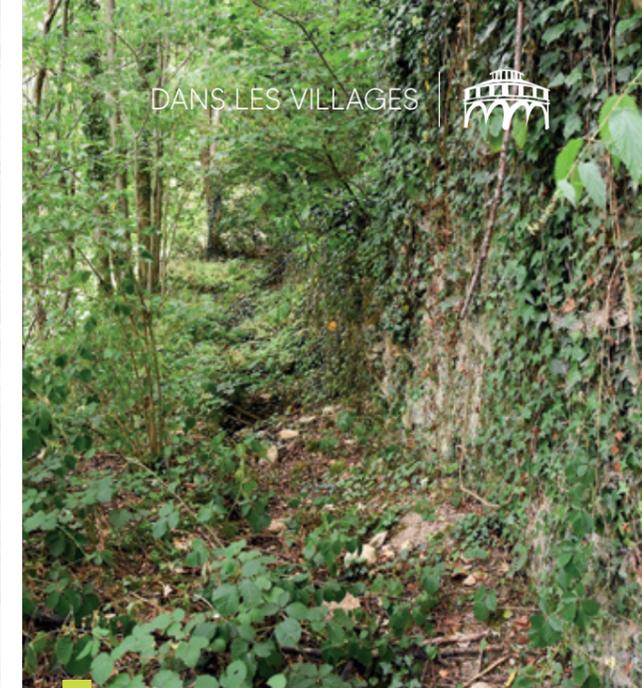
Ce sera un plaisir de vous retrouver en pleine forme pour la rentrée des associations et la journée des nouveaux arrivants le samedi 9 septembre, ainsi que pour la présentation de la programmation culturelle d'Ambert en Scène, le jeudi 21 septembre 2023. ■

Guy GORBINET
Maire d'Ambert

Vice-président de la Communauté de communes Ambert Livradois Forez



Le linteau de la porte d'entrée affiche encore l'inscription du nom de la famille Micolon.



Les ruines des moulins de L'Hort et le canal d'arrivée des eaux.

LA VERNADELLE OU LE JARDIN DES AULNES

La Vernadelle est sans doute l'un des premiers sites papetiers ambertois avec les moulins voisins des Maitz, de Feneix, La Planche, La Ribbe et L'Hort... Elle est aussi le point de départ d'un Ambertois décoré de la Légion d'Honneur, l'abbé Grivel, duquel nous sont parvenues les Chroniques du Livradois.

Dès avant 1500, les moulins de La Vernadelle sont aux mains de la riche famille Boysson qui fournit les imprimeurs de Lyon et de Toulouse. Au début du XVII^e siècle, les Richard leur ont succédé, tenant aussi les moulins des Maitz, La Ribbe-Haute et La Planche...

Les moulins de La Vernadelle tournent à deux roues. Le relais y sera assuré par la famille Micolon qui a alors pour voisin, de l'autre côté du chemin des Perriers, les moulins de L'Hort (autrement dit : du jardin) tenu par les Vercheyre qui produisent là du papier trasse* propre à faire des emballages ou la feuille centrale des cartes à jouer.

Les moulins de La Vernadelle à trois roues et deux cuves tournaient encore au lendemain de la Révolution, toujours avec des Micolon. En 1884, à demi ruinés, ils sont rachetés par M. Mathevon qui y installe une scierie mécanique qui fonctionnait toujours dans les années 1950.

DES CHRONIQUES LITTÉRAIRES À LA RELANCE DE LA PAPETERIE

De l'autre côté du chemin, il ne restait alors que quelques ruines de la maison de Louis-Jean-Joseph Grivel, fils d'un papetier successeur des Vercheyre. Encore jeune, le futur abbé avait été soutenu et pris en charge par le curé concordataire d'Ambert chez qui sa mère travaillait (et dont la bonne bourgeoisie ambertoise qui guignait la place et souhaitait se débarrasser du "curé inamovible", disait qu'il était le père de l'enfant).

Le jeune Grivel allait devenir chanoine-trésorier de Saint-Denis, prédicateur à la Cour, aumônier de la Chambre des Pairs, décoré de la Légion d'Honneur... La révolution de 1848 le laissant sans emploi, il revint



Abbé Grivel (1799-1866), par J. C. Nargeon (1843)

à Ambert écrire les Chroniques du Livradois (publiées en 1852) et essayer de relancer la papeterie défailante en installant au moulin de L'Hort, avec le soutien d'un descendant des Montgolfier, une machine moderne qui ne fonctionna jamais. ■

Article de Michel Boy, juillet 2023
Communiqué par le GRAHLF



* Papier épais fabriqué avec les chiffons mis au rebut.



Le réservoir d'eau potable de Montgolfier

APPROVISIONNEMENT EN EAU POTABLE. DES ENJEUX AUJOURD'HUI POUR DEMAIN

Les ressources en eau de la commune d'Ambert proviennent de 23 captages* et de 2 prises sur cours d'eau. Elles sont acheminées via un réseau de desserte* dit gravitaire, qui utilise la topographie de notre commune pour faire circuler l'eau depuis les points en altitude côté Forez vers les usagers plus bas dans la vallée et sur le versant Livradois.

« IL Y AURA UN AVANT ET UN APRÈS 2022 »

Au moment de l'étiage* le plus critique en 2022, ces infrastructures ont fourni 1.600m³ par jour, soit un peu plus que la consommation journalière moyenne en période estivale, de l'ordre de 1.200m³ quotidiens. « Il y aura un avant et un après 2022, elle restera une année marquante pour toutes les parties prenantes de l'eau : services de l'État, professionnels, collectivités locales et usagers », constate Morgan Bolatre, manager de service pour Veolia Eau. Selon lui, la prise de conscience est là : « Personne ne peut rester insensible aux communes touchées par des pénuries. La tension sur la ressource nous amène à reconsidérer nos usages et à être intransigeants face au gaspillage de ce bien commun. »

L'entreprise qu'il représente se voit déléguer, par un contrat

d'affermage* jusqu'en 2029, l'exploitation du réseau, des prises d'eau et de l'usine de production. « Nous assurons l'exploitation de la ressource, du captage jusqu'au robinet des usagers, en passant par l'entretien des installations, la facturation ou les contrôles de qualité. »

En France, l'eau du robinet est l'un des aliments les plus contrôlés. Veolia Eau pratique des prélèvements d'autosurveillance (613 résultats d'analyses en 2022) auxquels s'ajoute le contrôle réglementaire réalisé par L'Agence régionale de santé (ARS - 4.020 résultats).

Les ARS justement, ont renforcé le contrôle sanitaire des eaux destinées à la consommation humaine en y intégrant de nouveaux métabolites de pesticides*. Une campagne sur la recherche des métabolites a eu lieu en 2022 à Ambert, celle-ci n'a pas montré de dépassement de références ou limites.

Dans un contexte de sécheresse et de vétusté des infrastructures de captage et de desserte, le budget annexe communal "Eau potable" représente une véritable priorité pour la Ville d'Ambert sur les prochains exercices. Dans son plan pluriannuel d'investissement 2023-2026, la Commune a fléchi 768.000€ TTC vers la modernisation des équipements.

L'INTERVIEW



2022 a été l'année la plus chaude que la France métropolitaine ait jamais mesurée, combinée à un déficit pluviométrique de 25%, rendant encore plus prégnants les enjeux d'approvisionnement sécurisé en eau potable. La Ville d'Ambert doit effectuer à la fois des travaux prioritaires et anticiper ceux à mener sur les 10 prochaines années. Corinne Mondin, adjointe au Maire en charge de l'Environnement, du Centre-ville et de l'Urbanisme, détaille ce double calendrier.

"LA MUNICIPALITÉ SE DOIT D'ÊTRE EXEMPLAIRE."

Quels leviers la Commune peut-elle activer pour sécuriser l'approvisionnement en eau des habitants ?

Corinne Mondin : En premier lieu, la municipalité se doit d'être exemplaire dans sa consommation en eau potable. Depuis plus de trois ans, le fleurissement de la ville a évolué vers des plantations de vivaces moins gourmandes en eau. La Commune a supprimé les suspensions florales sur les bâtiments communaux pour éviter leur arrosage. Il subsiste uniquement des jardinières plantées de vivaces sur le pont de la Dore. Les fontaines, en circuit fermé, peuvent être arrêtées à la moindre alerte de pénurie. La Commune a accéléré l'acquisition foncière des zones de captage des sources pour les protéger et entretenir leurs abords. En collaboration avec Veolia, nous communiquons largement sur les gestes à adopter pour réduire sa consommation. J'en profite pour remercier les Ambertois de leur collaboration : en 2022, la consommation journalière a baissé d'environ 200m³ au moment du passage en situation de crise.

Si, dans les années à venir, la pénurie d'eau venait à s'accroître, il faudrait engager une réflexion sur le remplissage des piscines individuelles en eau potable.

Quel est l'état général de nos installations ?

C.M. : La première des actions est de réparer les captages. De plus, un travail sur les réservoirs est programmé. Certains réseaux vétustes ont subi des désordres comme à Bunangues ou à la sortie du château d'eau des Tuileries, où les canalisations ne sont plus jointives. Il faut donc les réparer rapidement. Au niveau des captages du bois du Pirou, les canalisations avoisinant les 100 ans ont été partiellement obstruées par les racines des arbres et autres sables et cailloux. Il s'agit donc de les nettoyer voire de les remplacer. Le suivi est programmé sur plusieurs années vue la longueur du réseau hydraulique.

Qu'en est-il des prélèvements dans le ruisseau de La Sagne ?

Suite à plusieurs canicules depuis 2003, une prise d'eau de secours a permis le prélèvement d'eau à la Vaisse dans le

ruisseau de la Sagne. Cette prise d'eau de secours est appelée à devenir pérenne moyennant une étude hydrogéologique préalable, une procédure de mise en conformité et une autorisation de prélèvement avec préservation d'un débit minimal réglementaire pour sauvegarder la biodiversité du ruisseau. C'est une procédure longue, d'environ 3 ans.

Dans quelle mesure l'artificialisation des sols, contre laquelle va lutter la loi ZAN, est un enjeu pour le cycle de l'eau ?

C.M. : La loi ZAN* devrait améliorer sensiblement l'absorption des eaux de pluie par les sols redevenus perméables. L'étanchéité des sols engendre un ruissellement souvent difficile à maîtriser et ne permettant pas une réhydratation du sous-sol. Les hivers étant plus doux, la neige n'engendre plus la recharge des sources et des nappes phréatiques. On a souvent oublié que la nature a une formidable capacité à s'autogérer. L'aider à reprendre son cours le plus normal possible est aussi, pour l'Homme, une garantie de préservation. ■

EN CHIFFRES



199,7km
Longueur totale du réseau



0,65€
Le montant de la part communale sur la redevance Eau, depuis le 1^{er} mai 2023, soit une augmentation de 20c/m³



92,9%
Le rendement* de notre réseau de distribution, en 2022



9
Le nombre de réservoirs sur la commune, pour une capacité totale de 2.595m³



118l
Consommation moyenne par habitant et par jour, en 2022 (-7,09% par rapport à 2021).



371.732m³
Volume total d'eau mis en distribution, en 2022.

*GLOSSAIRE

AFFERMAGE. L'affermage est une des formes que peut prendre une délégation de service public. Le propriétaire d'un bien en confie l'exploitation à un fermier.

CAPTAGE. Dispositif de prélèvement exploitant une

ressource en eau, que ce soit en surface ou dans le sous-sol.

ÉTIAGE. Période durant laquelle le débit d'un cours d'eau est exceptionnellement faible.

MÉTABOLITES. Substances

actives des pesticides qui peuvent se dégrader en une ou plusieurs autre(s) molécule(s). Certaines se retrouvent dans les eaux destinées à la consommation humaine et sont dites "pertinentes" lorsqu'elles présentent un risque sanitaire.

PRIX DU SERVICE. En France, l'intégralité des coûts du service public de production et distribution d'eau est supportée par la facture d'eau. Elle comprend une part délégataire (abonnement et consommation), une part communale et une part

de taxe pour la préservation de la ressource en eau.

RENDEMENT DU RÉSEAU. Ratio entre le volume d'eau consommé par les usagers (particuliers, établissements publics, entreprises...) et le service public (pour la gestion du dispositif d'eau potable), et le volume d'eau introduit dans le

réseau de distribution.

RÉSEAU DE DESSERTE. Ensemble des équipements publics (canalisations et ouvrages annexes) acheminant l'eau potable issue des unités de potabilisation jusqu'aux points de raccordement des branchements des abonnés ou des appareils publics et jusqu'aux points

de livraison d'eau en gros.

STRESS HYDRIQUE. Situation critique qui surgit lorsque les ressources en eau disponibles sont inférieures à la demande.

ZAN. Le Zéro artificialisation nette (ZAN) représente un objectif à atteindre en matière d'urbanisation,

soit une réduction progressive de l'extension des villes, en limitant les constructions sur des espaces naturels, agricoles ou forestiers. À partir de 2050, le ZAN obligera à renaturer autant d'espace qu'on en artificialise. Le Parlement a adopté, le 13 juillet dernier, un texte de loi visant à faciliter la mise en œuvre du ZAN.

LE HANDBALL CLUB AMBERTOIS RECRUTE !

Depuis 2014, le club n'a plus d'équipe féminine seniors mais a retrouvé du handball féminin ces deux dernières saisons avec les -18F. Le HBCA recherche de nouvelles forces vives pour faire perdurer ce groupe et développer d'autres équipes féminines.



Célia Mayet et Jeanne Fournier, handballeuses de l'équipe -18F ces dernières saisons.

Jeanne et Célia ont des parcours différents au sein du HBCA : la première a rejoint l'équipe féminine à sa création il y a deux saisons où elle n'a cessé de progresser jusqu'à inscrire 101 buts l'année dernière. Quant à la seconde, licenciée depuis 2016, elle a d'abord longtemps joué avec les garçons dans les catégories jeunes. Mais à partir de la catégorie

-18F puis en Seniors Féminine, les équipes mixtes ne sont plus autorisées, le HBCA doit donc former un groupe 100% féminin pour garder ses licenciées.

C'est le pari réussi depuis 2 ans, avec un groupe de 13 filles en début de saison 2022-2023, un encadrement constitué, des sponsors démarchés et des tenues achetées. Mais à l'heure où certaines filles vont poursuivre leurs études supérieures loin d'Ambert, l'avenir de l'équipe s'écrit, pour le moment, en pointillés. D'où une campagne de communication et du bouche-à-oreille qui se mettent en place pour étoffer l'effectif.

En prenant exemple sur cette équipe, le club cherche à créer d'autres sections réservées aux filles, et ceci dès 9 ans avec les -11 ans filles (mercredis 14h-15h), les -13 ans / -15 ans filles (mercredis 15h-16h30) et les -15 ans / -18 ans filles (mardis 19h-20h30).

Retrouvez le HBCA à l'occasion de la rentrée des associations ! ■

HANDBALL CLUB AMBERTOIS
Tél. : 06 77 82 62 38
Mail : handambert@hotmail.fr
Réseaux sociaux : Facebook et Instagram

PÔLE PERFORMANCE CYCLISTE. LES EXIGENCES DU HAUT NIVEAU

Créé à Chambéry, le Pôle Performance Espoir du Sport Féminin arrive à Ambert et s'appuie sur le Vélo club ambertois (VCA) pour préparer les championnes cyclistes de demain.

Offrir aux jeunes femmes les conditions leur permettant d'allier sport et études lorsque le haut niveau vous tend les bras, c'est le défi que s'est lancé le Pôle performance fondé par Patrice Pion à Chambéry en 2020 et qui essaime depuis lors en Auvergne-Rhône-Alpes. « C'est à nous de venir sur le terrain proche des jeunes filles, plutôt que l'inverse. Le pôle d'Ambert a vocation à rayonner sur l'Ouest de notre région, le Puy-de-Dôme et les villes des départements limitrophes », détaille Patrice Pion.

À partir de cette rentrée 2023, les cyclistes membres du centre de formation 100% féminin bénéficieront de plannings scolaires aménagés

pour s'entraîner 3 à 4 fois par semaine. Cyclo-cross, VTT, Préparation physique générale (PPG) et bien sûr vélo sur route vont composer l'année, suivant un programme personnalisé pour chaque coureuse en fonction de son niveau, de ses objectifs et de ses performances en compétition. Suivi médical, psychologique, diététique compléteront une préparation destinée à aborder tous les paramètres indissociables de la performance.

Pour Amalia Debarges, qui a intégré la structure chambérienne en 2022 et ouvert la voie à celle d'Ambert, l'intérêt principal est de pouvoir se retrouver entre filles : bien des clubs ne comptent pas dans leur rangs un nombre suffisant de féminines pour programmer des entraînements distincts de ceux des hommes. Licenciée du club Lyon Sprint Évolution avec quelques solides références derrière elle, elle espère voir le groupe du Pôle performance ambertois s'agrandir pour créer une émulation bénéfique à toutes. ■

VÉLO CLUB AMBERTOIS
Tél. : 04 72 82 68 44
vca63600@outlook.fr
www.veloclubambert.fr

Amalia Debarges et Cléa Deneuf sont les premières membres du Pôle performance ambertois.



AVEC AMBERT LIVRADOIS SUD, LE FOOT JOUE COLLECTIF

Prolongement du groupement qui concerne déjà les catégories jeunes, Ambert Livradois Sud FC (ALS FC) réunit sous la même bannière les footballeurs d'Ambert, Marsac, Arlanc et bientôt Vertolaye.

« Seul, on va plus vite ; ensemble, on va plus loin. » Le proverbe populaire est à l'image de la direction prise ces derniers mois par le FCUS Ambert et l'Association sportive Livradois Sud, deux clubs déjà issus de fusions et qui s'apprentent à écrire un avenir commun. Une trajectoire entérinée par un vote organisé simultanément par les deux associations en faveur de cette fusion.

ALS FC devient ainsi le nouveau club au Sud de la vallée de la Dore, à compter de la saison 2023-2024. Une suite logique au groupement déjà à l'œuvre depuis 15 ans dans les catégories jeunes.

« Une identité commune va se construire autour de ce club. Elle doit provoquer un attachement et limiter les départs de licenciés vers les clubs de régions voisines au moment des études supérieures. »

Gaspard Mathevon | Educateur, joueur, et bénévole impliqué dans le projet de fusion



Après avoir formé une seule et même équipe tout au long de leur jeune carrière, les footballeurs se retrouvaient face à un choix cornélien entre l'un ou l'autre des clubs rivaux en catégorie Seniors. Désormais, toutes les catégories d'âge compteront au moins une équipe (jusqu'à 4 pour la catégorie Seniors), une équipe féminine et une équipe vétérans. Par ailleurs, en partenariat avec les foyers d'adultes handicapés du bassin ambertois, une équipe de sport adapté voit également le jour.

Derrière ce regroupement se cachent d'autres objectifs, notamment sportifs avec le maintien de l'équipe fanion au niveau Régional puis une montée au niveau supérieur, mais aussi l'accession au niveau Ligue pour les catégories U13, U15 et U19. Le nouveau bureau, entouré par 6 commissions, veut également encourager la formation de ses éducateurs, poursuivre le développement du football féminin et promouvoir la vocation d'arbitre. ■

350
licenciés attendus

Tél. : 06 23 31 27 81
Mail : ambertlivradoissud@gmail.com

LA RENTRÉE DES ASSOCIATIONS

Qu'elles soient sportives, culturelles, solidaires ou de loisirs, les associations ambertoises seront réunies, samedi 9 septembre, de 10h à 17h, dans le jardin public Chabrier (accès par le bd Henri IV).





LA TOUCHE FINALE !

Après Béthune (Pas-de-Calais), la Finale de la Coupe de France des Rallyes revient en Auvergne. Ambert se prépare à la recevoir, du 12 au 14 octobre.

VILLAGE DES LIGUES ET PARC DE REGROUPEMENT

- Jeudi 12 octobre de 16h à 22h
- Vendredi 13 octobre de 8h30 à 22h
- Samedi 14 octobre de 8h30 à 22h

PARC FERMÉ

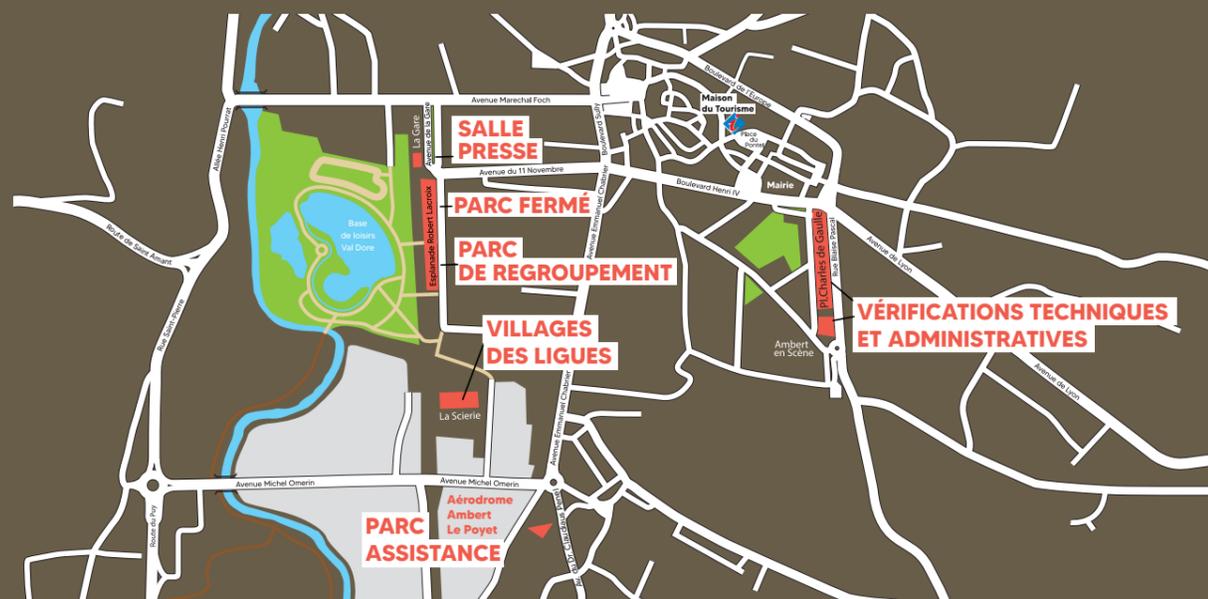
Les concurrents rentreront en parc fermé à partir du jeudi 12 octobre vers 16h et jusqu'à tard en fin de soirée. Ballet permanent de voitures entrantes et sortantes du parc le vendredi 13 et le samedi 14 octobre

ÉPREUVES CHRONOMÉTRÉES

131,24KM, HORS LIAISONS

Vendredi 13 octobre (horaires théoriques 1^{er} passage)
ESP 1 (Prologue) : 10h43 ; ES 1 : 17h01 ; ES 2 : 17h54

Samedi 14 octobre (horaires théoriques 1^{er} et 2^e passages)
ES 3-6 : 10h33 / 15h42 ; ES 4-7 : 11h36 / 16h45 ;
ES 5-8 : 12h19 / 17h33



Deux-cents équipages viendront de toute la France pour faire de notre territoire la capitale du rallye !

Avec quelque 250 épreuves inscrites à son calendrier et la participation de plus de 10.000 pilotes et copilotes, la Coupe de France des Rallyes est la discipline du sport automobile la plus prisée des licenciés FFSA (Fédération française du sport automobile). Les meilleurs pilotes des 20 ligues françaises (DOM/TOM compris) sont conviés à l'ultime rendez-vous de la saison : la Finale.

La Coupe de France des Rallyes, organisée sous sa forme actuelle depuis 1984, se déroule en deux grandes séquences. D'abord une saison régulière, de septembre à septembre de l'année suivante. Tous les rallyes (sauf un) se déroulent sur cette période et donnent lieu, pour la majorité des participants, à une passionnante course aux points qualificatifs !

La seconde séquence consiste en un seul et même événement, mais quel événement, la Finale ! Organisée depuis trois décennies, elle n'est plus

qu'une seule et même manifestation depuis 1994 pour l'ensemble des pilotes amateurs. Le niveau étant forcément des plus relevés, la Finale est toujours passionnante à vivre et à suivre !

Choisie par la Fédération française du sport automobile (FFSA) et encadrée par la Ligue de sport automobile d'Auvergne, c'est l'Association sportive automobile (ASA) Livradois-Forez qui a la lourde charge de définir et sécuriser le parcours emprunté par les meilleurs pilotes amateurs français.

Lieu de convivialité et de découverte des territoires, le Village des Ligues fait partie des traditions de la Finale. À La Scierie, il réunira les stands des différentes régions et leurs représentants. ■



BOUCHERIE DU LIVRADOIS-FOREZ

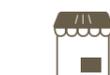
Boucherie du Livradois-Forez

58 boulevard Henri IV

Tél. : 04 73 82 02 30

Du mar. au sam. : 6h30 – 12h et 14h30 – 18h30

Dimanche matin en juillet et août



C'est un magasin d'angle, en l'occurrence celui entre le boulevard Sully et la rue Michel de l'Hospital, que chacun connaît. Depuis le mois d'avril, Jason Bichard a repris la boucherie du Livradois-Forez. Un premier commerce pour le jeune homme originaire de Job, passé par la Bretagne et le Var au cours de ses différentes expériences professionnelles, avant de revenir chez lui.

Après une période de transition avec son prédécesseur, l'aventure a commencé pour la nouvelle équipe, composée de deux ouvriers et un apprenti. Derrière sa devanture rouge et ses larges vitrines, le commerce développe ses activités boucherie, charcuterie et traiteur avec une proposition de plat du jour.

Le fait maison y est la règle absolue pour l'ensemble des produits et particulièrement pour la charcuterie.

En traversant la place des Minimes pour vivre une troisième saison à Ambert, la boutique des produits du terroir a doublé sa surface de vente. Elle accueille ses clients dans une décoration authentique, au rez-de-chaussé de l'une des maisons à colombages caractéristiques de notre centre-ville. À l'intérieur, la gamme fromages, charcuteries et miels a ainsi pu s'étendre, tout comme celle des vins. Des bouteilles provenant de toutes les régions viticoles françaises, particulièrement mises en valeur, avec un large éventail de prix qui satisfera tous les budgets.

Aux saveurs de la montagne

1 place des Minimes

Ouverture en période estivale et dans les semaines précédant Noël, pour les repas de fête !



AUX SAVEURS DE LA MONTAGNE



LUDO'VERGNE

Ludo'vergne

31, rue du Château

Tél. : 06 20 88 74 47

Mail : ludovergne63@gmail.com

www.ludovergne.com

Du mar. au sam. : 10h – 12h30 et 14h30 – 18h30



Adeptes du jeu sous bien des formes, passion qu'il a développée dans une précédente fonction d'animateur, Vincent Carrat partage désormais cet univers dans une nouvelle boutique à Ambert. Ce projet professionnel étant concrétisé par la création d'une micro-entreprise, le magasin a élargi ses horaires d'ouverture en cours d'été. Mais l'ambition de Vincent ne se limite pas à cet espace de vente, particulièrement bien fourni. Il veut créer les opportunités pour « amener le jeu vers les gens, dans d'autres lieux à Ambert et dans les communes voisines, leur proposer d'essayer et de voir leurs réactions ».

Pour encourager la découverte, la location est possible : pendant une semaine, elle permet de tester le jeu en famille ou entre amis, avant d'en faire l'acquisition si la mécanique du jeu se révèle conforme aux attentes. Quelques catégories se distinguent parmi la gamme proposée : les jeux pour enfants, les jeux à découvrir en famille, en duo, les jeux de cartes, les jeux qui testeront la culture générale, la capacité à résoudre enquêtes et énigmes et enfin les jeux pour initiés, qui réclament plus de temps et d'implication. Des cartes à collectionner, casse-têtes et puzzles complètent ces rayons. ■

MAISON DE SANTÉ ET LABORATOIRE ONT OUVERT LEURS PORTES



Le 8 mars dernier a vu le secteur de la santé ambulatoire prendre un nouveau départ à Ambert. Un an après la pose de la première planche, la MSP Philippe L'Héritier a accueilli ses premiers patients. Une dynamique renforcée par l'ouverture d'un nouveau laboratoire d'analyses médicales de proximité Inovie GEN-BIO depuis le 27 avril.

Avec l'objectif de fédérer leurs pratiques, médecins, infirmiers, sage-femme, dentistes, psychologue se sont regroupés, il y a quelques années, au sein de l'Association des Professionnels pour la qualité des Soins en Pays d'Ambert (APSSA). Décision est alors prise de conventionner avec la CPAM et l'ARS. L'engagement vers la pluriprofessionnalité est pris ; quelques mois plus tard naît une Société Interprofessionnelle de Soins Ambulatoires : la SISA MSP Ambert. Les efforts vont alors se concentrer sur deux volets :

- Un projet de santé,
- Un volet immobilier permettant de rapprocher les différents acteurs et faciliter la mise en œuvre du projet de santé.

Ce second volet va mobiliser temps et énergie. Les collectivités, à commencer par la Mairie d'Ambert et la Communauté de communes Ambert Livradois Forez se proposent de trouver un terrain, tirer les réseaux, aménager une zone de stationnement et financer les loyers des locaux vacants sur les 2 premières

années d'exercice.

Côté financement, il faut compter sur le soutien de partenaires privés, près de 2.700.000€ TTC nécessaires. Les laboratoires Inovie GEN-BIO se positionnent rapidement, la Banque des Territoires rejoint aussi l'aventure de ce projet essentiel.

Pour envoyer un signal d'attachement à leur territoire, 10 professionnels de santé créent la SAS AMBERT et complètent le plan de financement. Les trois investisseurs constituent la SCI S2LF et se répartissent le capital à hauteur de leurs apports respectifs : 46,84% pour Inovie GEN-BIO, 46% pour la Banque des Territoires et 7,16% pour la SAS AMBERT. La Région Auvergne-Rhône-Alpes apporte son concours à hauteur de 200.000€ afin de permettre une réduction des loyers affectée uniquement au bâtiment MSP.

Les efforts se tournent désormais exclusivement vers le projet de santé et l'espoir de proposer une offre de soins de qualité à l'ensemble de la population ambertoise. ■

- 1 Les deux nouveaux bâtiments de 780 et 260m² abritent des locaux fonctionnels et lumineux
- 2 Généticien français né à Ambert et attaché à notre région, le professeur Philippe L'Héritier fut l'un des pionniers de la génétique en France à partir des années 1930. Sa famille s'est dite fière de voir ce nouvel équipement porter son nom.
- 3 L'inauguration du 15 juin a réuni professionnels de santé, financeurs, partenaires, élus et la famille du professeur L'Héritier.



PLACE SIMONE VEIL

Ces deux bâtiments sont situés aux 1 et 3 place Simone Veil, nouvelle dénomination de la voirie créée dans le prolongement de la place du Commandant Monnet, en hommage à l'ancienne ministre et présidente du Parlement européen.

CLARA, L'ACCUEIL DE JOUR QUI OFFRE DU RÉPIT AUX AIDANTS



Sandrine*
Aidante
* prénom d'emprunt



Ma mère, après un AVC, souffre de troubles cognitifs qui ont augmentés au fil du temps. Son quotidien est devenu difficile à gérer. Être aidant est épuisant et angoissant. Pourtant, nous avons hésité avant de placer notre mère à CLARA :

nous nous sentions coupables de nous décharger de nos responsabilités. Nous avons peur

de la déstabiliser par un changement d'habitude et la perspective d'un lieu et de personnes inconnus. Pourtant, chaque fois qu'elle en revenait, elle était ravie ! Ça a été un soulagement, nous savions que, pendant deux journées par semaine, elle était entourée et en sécurité.

Nous en profitons pour remercier toute de l'équipe de CLARA pour sa gentillesse et sa bienveillance.



NOUVEL ESPACE DE FORMATION POUR L'IFAS

Depuis mai, l'Institut de formation d'aides-soignants (IFAS) s'est installé à la Cité administrative.

Avec un agrément de 25 places et bientôt 30 pour la rentrée 2024, l'IFAS d'Ambert développe la formation des aides-soignants sur notre territoire. Pour cela, l'organisme peut compter sur de nouveaux locaux plus grands et plus adaptés, au 2^e étage de la Cité administrative. Parmi les élèves,

certains ont déjà un pied dans le milieu médical et viennent compléter leurs acquis. D'autres sont en réorientation professionnelle et suivent le cursus complet de 11 mois, entrecoupé de stages. C'est le cas de Nadège qui, après une longue expérience en restauration, suit une formation « intense et très instructive ». Elle apprécie de pouvoir la poursuivre dans des locaux « plus agréables, vastes et lumineux ». ■



AMÉNAGEMENT DU 2^E ÉTAGE DE LA CITÉ ADMINISTRATIVE

283.000€ HT

- Ville d'Ambert : 154.705€
- Région AURA : 92.000€
- État / DETR 2021 : 36.295€

AMBERT EN ROSE REVIENT TOUT AU LONG DU MOIS D'OCTOBRE



Avec plus de 27.000€ remis à la Ligue contre le cancer et l'espace Ligue d'Ambert en 2 ans, Ambert en Rose ne s'arrête pas en si bon chemin et reviendra pour une 3^e édition !



Le programme complet sera révélé au cours des prochaines semaines. Il fera une nouvelle fois la part belle aux défis sportifs, à l'information autour du cancer du sein et la promotion du dépistage.



Programme détaillé et billetterie à venir sur : www.ville-ambert.fr / www.helloasso.com



L'IMAGE

L'ancienne caserne des pompiers et ses garages ont laissé derrière eux une surface d'environ 1.630m² à l'angle des rues St-Joseph et des Allées. Ce foncier disponible, proche des commodités du centre-ville et voisin du jardin public, verra la construction de 35 logements adaptés au vieillissement et au handicap, par le bailleur OPHIS.

CARTE D'IDENTITÉ ET PASSEPORT. PRENEZ RENDEZ-VOUS EN LIGNE



La prise de rendez-vous auprès de notre service État-civil est désormais possible en ligne, pour faciliter vos démarches de première demande ou de renouvellement de titres d'identité.

Pour un rendez-vous plus rapide et plus efficace en Mairie, il est vivement recommandé d'avoir préalablement effectué une pré-demande en ligne auprès de l'Agence nationale des titres sécurisés (ANTS), sur www.passeport.ants.gouv.fr

Rendez-vous sur www.ville-ambert.fr, rubrique "Démarches en ligne"

LA VILLE ACCUEILLE SES NOUVEAUX HABITANTS LE 9 SEPTEMBRE EN MAIRIE



La journée consacrée à l'accueil des habitants arrivés sur la commune d'Ambert au cours des derniers mois se déroule samedi 9 septembre à 10h.

Faire découvrir Ambert à ceux qui viennent de s'installer au cœur du Livradois-Forez, c'est l'objectif de ce moment d'échanges organisé en trois temps :

- Accueil en mairie par Monsieur le Maire, ses adjoints et conseillers,
- Présentation de notre ville et de son territoire
- Rencontre avec les associations, à l'occasion de FOCUS – La rentrée des associations, au jardin public Chabrier.

Pour participer à cette rencontre, faites-vous connaître rapidement en complétant le coupon d'inscription disponible en Mairie d'accueil (41, boulevard Henri IV) et en téléchargement sur www.ville-ambert.fr.



DES MESURES CONTRE LA PROLIFÉRATION DES PIGEONS

Ambert n'échappe pas à la prolifération des pigeons, ce qui crée des problèmes de salubrité et de détérioration des biens publics comme privés. La Ville a pourtant pris des mesures radicales pour la lutte contre ce nuisible.

La première d'entre elle est la fermeture du clocher, ce qui a permis de le sécuriser mais également d'éviter aux pigeons d'y nicher. Par ailleurs, le recours à une alimentation stérilisante a engendré une stabilisation de la population, sans avoir besoin de les piéger ou de détruire les œufs. Le nettoyage quotidien de l'espace public concourt aussi à ces efforts.

Pour ne pas entraver ces actions, il est bon de rappeler que le nourrissage de ces oiseaux est strictement interdit et peut faire l'objet d'un procès-verbal d'infraction émis par le service Police rurale et ou les gendarmes, selon l'article 120 du Règlement sanitaire départemental (RSD), prévoyant une amende dont le montant peut atteindre 450€.

Pour aller plus loin, la fabrication et la mise en place d'un pigeonnier dans les parcs de la commune est à l'étude. Il éloigne les oiseaux des biens publics et privés, il leur offre une zone de nidage adapté et il permet de les nourrir avec l'alimentation stérilisante.

La Commune peut ainsi récupérer les œufs présents dans le pigeonnier et prévenir tout risque de prolifération de maladies ou autres. Afin que ces projets soient efficaces, la Ville compte sur la participation de ses habitants pour ne plus nourrir ces oiseaux et pour faire en sorte qu'ils ne nichent pas sous les toitures, dans les garages et autres haies.



DE LA MUSIQUE POUR TOUS, DÈS LA GRANDE SECTION

Pour accompagner enfants et adultes dans une découverte et une pratique accessibles, l'École municipale de musique a revu ses tarifs à la baisse, tout en conservant la qualité d'enseignement et la diversité des apprentissages.

COURS D'INSTRUMENT
Guitare, guitare basse, guitare électrique, trompette, flûtes, piano, orgue, clarinette, saxophone, violon, violoncelle, percussions, batterie, trombone, tuba.

ÉVEIL MUSICAL
Pour les élèves de Grande section

CLASSE DÉCOUVERTE
Pour les élèves de Cours préparatoire

PRATIQUES COLLECTIVES

JAZZ ACTUELLES
MUSIQUES ACTUELLES
BATUCADA
ORCHESTRE AVEC LA LYRE LIVRADOISE
BANDA DE LA LYRE

NOUVEAUX TARIFS 2023-2024 EN BAISSÉ !

INSCRIPTION ET COURS ÉLÈVES COCOM ALF*	INSCRIPTION ET COURS ÉLÈVES HORS COCOM ALF	ÉVEIL MUSICAL	FORMATION MUSICALE SEULE	RÉDUCTIONS	LOCATIONS DIVERSES
À partir de 195€ par an	À partir de 310€ par an	Tarif unique : 80€ par an	À partir de 90€ par an	- 10% pour 2 enfants de la même famille - 20% pour 3 enfants et plus	Instruments : 106€ pour l'année Violons : 90€ pour l'année

* Communauté de communes Ambert Livradois Forez

CLASSE D'ORGUE



BEAT MAKING

ou Musique assistée par ordinateur



Tél. : 04 73 82 06 23 / Mail : emusiqueambert@orange.fr

FORUM JEUNES. ACCUEILLIR ET ACCOMPAGNER LA JEUNESSE



1 Opération de sensibilisation contre les addictions et découverte la CJC d'Ambert (Consultations jeunes consommateurs).

2 Atelier "Customise ton bike" avec Les Lococotiers.

3 Découverte de la radio en conditions réelles avec Radio Supeyres



Depuis son ouverture en 2017, le Forum jeunes, espace de 100m², accueille et accompagne les adolescents et jeunes adultes.

C'est un lieu à la fois pratique puisque proche des établissements scolaires et distinct des structures administratives. Le Forum jeunes s'adresse principalement aux jeunes Ambertois mais accueille également les élèves internes du lycée Blaise-Pascal et, plus largement, tout jeune qui souhaite l'investir.

Avec de nombreux partenaires, le Forum jeunes peut orienter et accompagner la réalisation de projets. Très régulièrement, l'espace sert à accueillir des interventions de partenaires, des animations ou des opérations de sensibilisation, notamment dans le cadre des "Mercredis découverte" qui ont rythmé la dernière année scolaire.



Tél. : 04 73 82 68 71 / Mail : forumjeunes@ville-ambert.fr

Groupe "Pour Ambert en Livradois-Forez"

La réussite des manifestations estivales organisées sur notre territoire a mis notre ville en haut de l'affiche. Les projets "Ilot des Chazeaux et "Résidences Seniors et habitat inclusif" de l'OPHIS vont rentrer dans une phase opérationnelle.

L'IFAS (formation des aides-soignants) sera officiellement inauguré en octobre, c'est un outil déjà fort apprécié par les utilisateurs. La volonté de la Commune était de donner aux étudiants des locaux adaptés et fonctionnels, de tenir compte de l'augmentation des effectifs et de répondre aux besoins de notre territoire.

Des investissements importants, sur le long terme, vont être programmés tant au niveau de l'eau potable (sécurisation) que de l'assainissement.

Ce n'est pas de gaieté de cœur que nous envisageons de supprimer la plage de notre plan d'eau mais la présence récurrente de cyanobactéries ne nous laisse pas le choix.

Nous recherchons donc des solutions pour compenser cette fermeture car nous sommes conscients que c'est un lieu très prisé des Ambertois.

L'ensemble de l'équipe "POUR AMBERT EN LIVRADOIS FOREZ" vous souhaite une belle rentrée. ■

Guy GORBINET, Stéphanie ALLÈGRE-CARTIER, Marc CUSSAC, Corinne MONDN, Julien ALMODOVAR, Brigitte ISARD, Serge BATISSE, André FOGÈRE, Albert LUCHINO, Christine NOURRISSON, Françoise PONSONNAILLE, Corinne BARRIER, Corinne ROMEUF, Marc REYROLLE, Éric CHEVALEYRE, Ingrid DEFOSSÉ-DUCHÈNE, Pierre-Olivier VERNET, Charlotte VALLADIER, Justine IMBERT, Adrien LEONE, Marius FOURNET

Groupe "Ambert Action Avenir"

La majorité municipale a entamé une réflexion sur une transformation de la piste BMX en une piste « Pump track », un aménagement qui permettrait aux VTT d'utiliser la piste.

Je serai particulièrement vigilant à ce que ce projet soit en adéquation avec les attentes des sportifs pratiquants cette discipline... enfin s'ils existent sur notre territoire !... L'incohérence entre la réalité locale et l'existant sur la commune d'Ambert ne doit pas être à nouveau de mise !

L'investissement colossal engagé par la municipalité sur cette piste de BMX aurait dû déboucher sur une utilisation quotidienne de l'installation ! Alors qu'aujourd'hui l'équipement sportif est en déshérence complète ! Avant de prendre des décisions coûteuses au résultat hasardeux, ne pourrait-on pas engager une réflexion avec les associations sportives voire culturelles ? L'emplacement de cette piste étant à deux pas du site maintenant bien connu des festivaliers !

N'y aurait-il pas quelque chose à faire dans cette direction... Félicitations aux associations pour l'organisation de la Rand'Auvergne, la Ronde des Copains, le World Festival Ambert, les Fourmofolies, une réussite totale grâce à un monde associatif très engagé sur le territoire.

Enfin, coup de projecteur sur le club de football qui devient, grâce à la volonté et à l'engagement de quelques-uns, l'Ambert Livradois Sud FC, regroupant les clubs d'Ambert, Marsac en Livradois, Arlanc, et Vertolaye.

Bonne rentrée à toutes et à tous. ■

Philippe PINTON, Vincent MIOLANE

Groupe "Demain... Ensemble pour Ambert"

Depuis un certain temps, les Ambertois font part de leur mécontentement quant à la qualité des services publics rendus par la commune comme par exemple l'entretien de la ville, les horaires d'ouverture réduits de certains services, les rues et chemins communaux très dégradés, ...

Le service public est un bien commun. Il participe à l'accompagnement social, à l'équité des territoires et contribue favorablement au développement économique. Cependant, nous constatons une baisse préoccupante de ce service rendu à la population.

Nous savons tous que les collectivités sont contraintes par leur budget mais beaucoup de retard a été pris dans l'investissement tel que le renouvellement du matériel, pourtant très important pour l'efficacité et la qualité du service à assurer.

Est-ce efficient ? N'y a-t-il pas d'autres solutions que celles de diminuer les services et augmenter les impôts et tarifs des prestations proposées aux habitants ?

Le service public est le reflet du contrat social entre la municipalité et les citoyens. Il est inacceptable de voir cette relation mise en péril par une dégradation continue des services essentiels.

Il est encore temps de mettre en place une gestion financière stricte avec des arbitrages prenant en compte les obligations de services que doit assumer la municipalité.

Nous souhaitons donc une gestion plus efficace et une meilleure transparence dans la gestion budgétaire pour le bien être des Ambertois et la garantie d'un service public de qualité. ■

Véronique FAUCHER, David BOST, Yvette BOUDESSEUL

Groupe "Ambert Ensemble Autrement"

Et si on laissait la parole aux Ambertois ?

Trois ans après les élections municipales, nous avons choisi de laisser la parole aux Ambertois. Voici un florilège des réactions les plus fréquemment entendues :

« Mais que fait la mairie pour les poubelles ? [...], les odeurs, les emplacements, c'est du grand n'importe quoi. » A.N. (38 ans)

« Et les adjoints, on ne les voit jamais, ils sont présents pour les indemnités mais aux conseils ... » G.C. (64 ans)

« Au moins, il y a un délégué pour les villages qui est sur le terrain... » M.C (70 ans)

« Et cette nouvelle salle de spectacle, elle coûte combien aux contribuables ? [...] faire payer les associations ambertoises, c'est scandaleux ! » T.M. (46 ans)

« La propreté de nos rues laissent vraiment à désirer [...] les déjections canines on n'en peut plus. » A.G. (51 ans)

« J'espère qu'ils vont continuer à accompagner les associations qui font vivre la ville [...] Octobre rose, c'est bien. » T.P. (27 ans)

« Au mois de juillet, j'ai attendu 11 minutes au téléphone avant que quelqu'un réponde à la mairie ! » S.L. (53 ans)

« Il y en a assez de ces voitures qui roulent vite le soir dans les rues piétonnes, il faudrait faire quelque chose, c'est dangereux ! » S.L. (42 ans)

« Ils auraient dû s'en occuper avant pour le plan d'eau, c'est le même problème tous les ans. » P.M (68 ans)

Bonne rentrée à tous ! ■

Michel BEAULATON, Christine SAUVADE



Soirée d'ouverture

Découvrez en avant-première les prochains spectacles et concerts
de votre saison culturelle !



Ambert en Scène

Jeudi 21 septembre
à 20h30

Prolongez la soirée
avec la musique blues
de Louis Mezzasoma !

CONCERT GRATUIT

Sur inscription à : [poleculturetourisme](https://www.poleculturetourisme.com)
[@services-ville-ambert.fr](https://twitter.com/services-ville-ambert.fr)

Billetterie de la saison culturelle
dès le 22 septembre
sur www.ville-ambert.fr

@villeambert
  

Ambert en Scène
10 rue Blaise Pascal

